Dieu que tous mes lecteurs tirent la même conclusion et agissent en conséquence !

La divine Providence voulut que, le 16 août 1883, je me rendisse avec ma mère à Rivesaltes. Dès que je vis la possédée, la pensée me vint d'engager ma mère à la reconduire à Pellevoisin, me proposant de l'y accompagner en retournant à Paris. Mais à peine eus-je parlé de Pellevoisin que le démon, tout en colère, me dit par la bouche de cette pauvre fille : " Tu feras ça, canaille ! tu me conduiras à Pellevoisin ! je ne veux pas y aller." — En disant celà, la possédée voulut se jeter sur moi pour me frapper. Elle me poursuivit jusque dans le jardin à coups de pierre, en me criant toujours : " Va-t-en, canaille ! va-t-en ! " Enfin, las autant que confus de me voir poursuivi de la sorte, je m'arrête pour voir ce qu'elle me ferait. Comme elle allait m'atteindre, je fis le signe de la croix et aussitôt elle fut renversée par terre. J'avoue que je fus étonné moi-même de la puissance de mon signe de croix. Je compris alors combien ce signe sacré est redoutable au démon. En voyant combien Satan craignait d'être conduit à Pellevoisin, nous ne doutâmes point que la